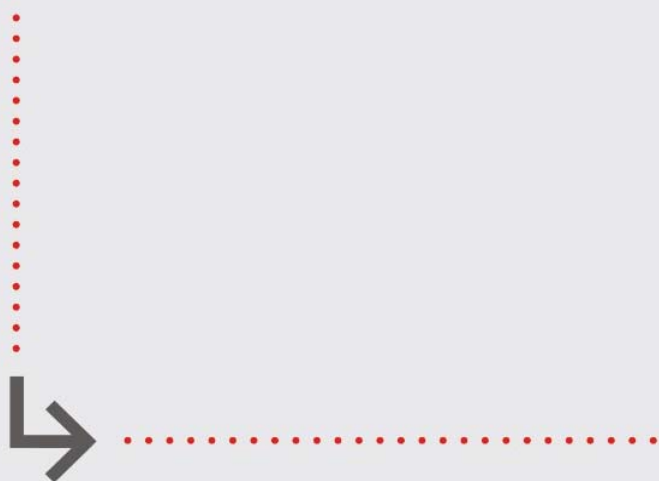


# FORMATIONS

FSCF **HAUTS DE FRANCE**



**CATALOGUE**

**2018 - 2019**

# LA FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes telles que : l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

Forte de ses 222 000 licenciés et 1 500 associations affiliées, la FSCF propose des

activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socioéducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.

---

## LA FORMATION A LA FSCF, UNE OFFRE POUR TOUS LES ACTEURS

La Fédération Sportive et Culturelle de France s'attache à former des bénévoles à la fois éducateurs et pédagogues, désireux d'agir en faveur de l'épanouissement de chacun, de l'accueil de tous et du développement de la vie associative.

La FSCF propose des formations fédérales de différents niveaux destinées aux animateurs, aux juges/arbitres, aux formateurs et aux dirigeants. Ces formations fédérales sont organisées par le siège national de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) ainsi que par les structures territoriales affiliées (les comités régionaux ou les comités départementaux).

Les formations fédérales ont pour objectif de répondre aux besoins d'encadrement des associations affiliées à la FSCF.

Elles permettent ainsi aux stagiaires d'acquérir de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation de différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

Par ailleurs, afin de permettre aux membres de la Fédération Sportive et Culturelle de France de se perfectionner dans leur activité, la FSCF propose également des stages encadrés par ses animateurs diplômés dans la spécialité choisie.



# SOMMAIRE

## FORMATIONS COMITÉ RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE

LA FORMATION D'ANIMATEUR	04
LA FORMATION JUGE	07
LA FORMATION BAFA / BAFD	14
LA FORMATION PSC1	16
CONTACTS	17



# FORMATIONS DU COMITÉ RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE

---

---



---

**COMITÉ RÉGIONAL**  
HAUTS DE FRANCE

# La formation d'Animateur

La formation d'animateur a pour objectif de donner fonction d'animateur aux stagiaires les compétences nécessaires à l'encadrement et l'animation d'une activité au sein d'une association affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France. Celle-ci permet de se former à l'animation des publics pour faire découvrir et initier à une activité sportive ou de

loisir. La formation d'animateur aboutit à l'obtention de deux diplômes reconnus par la FSCF pour l'encadrement d'une activité au sein d'une association affiliée :

- Le Brevet d'Animateur Fédéral.
- Le Brevet de Cadre Fédéral

## LE BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL

Le Brevet d'Animateur Fédéral est un diplôme non professionnel reconnu par la FSCF. Ce premier diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive ou culturelle et garantissant la sécurité des publics.

Les formations fédérales permettent notamment :

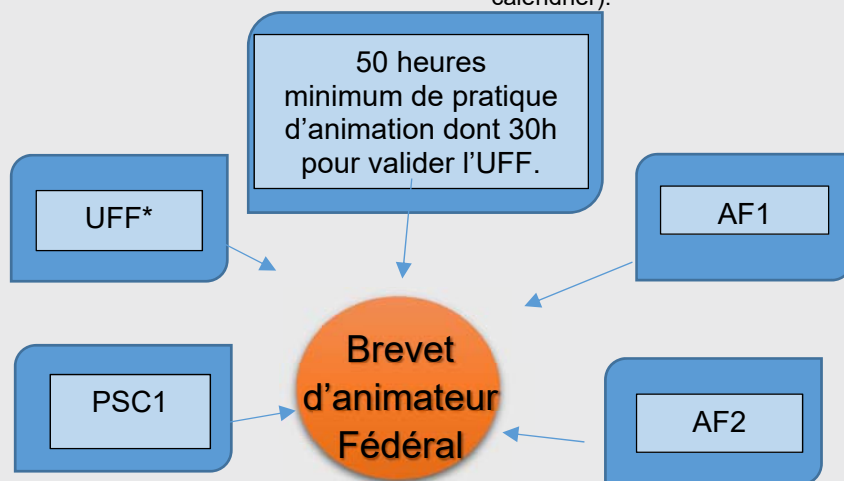
- D'acquérir les principes essentiels de l'animation auprès de différents publics, en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.
- De développer des aptitudes pour mobiliser des connaissances, utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'animation de séances en toute sécurité.
- De faire appel à des connaissances pour permettre la découverte et l'initiation, voire le perfectionnement de l'activité au sein de son association.
- De conduire et de développer une activité conformément au projet éducatif de la FSCF.

La formation d'animateur comporte trois étapes :

- Le stage d'Animateur Fédéral niveau 1 (AF1).
- Le stage d'Unité de Formation Fédérale (UFF).
- Le stage d'Animateur Fédéral niveau 2 (AF2).

L'ensemble de ces étapes permet d'obtenir le diplôme : **Brevet d'Animateur Fédéral**.

Le stagiaire a également la possibilité de suivre une étape facultative de préformation existant dans certaines activités uniquement : le stage d'initiateur. Il a pour but d'initier le stagiaire à l'animation d'un public dans son activité. Le stage d'initiateur dure 2 à 5 jours. Il est accessible aux licenciés ayant au moins 13 ans révolus au premier jour de stage ou aux adultes, peu ou pas expérimentés dans l'animation. Le PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est obligatoire pour l'obtention du Brevet d'Animateur Fédéral. Le CR Hauts de France propose des formations PSC1 au cours de l'année (cf calendrier).



\*En fonction des circonstances, l'UFF peut être suivie avant l'AF1 ou après l'AF2. Délivrance du Brevet d'Animateur Fédéral uniquement sur présentation des attestations de participation à toutes les étapes.

A noter : Des passerelles (allègements ou équivalences) sont prévues avec des diplômes professionnels de type BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) ou CQP ALS (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif).

Pour toute demande à ce sujet, contacter l'Institut de formation FORMA : [www.institut-forma.fr](http://www.institut-forma.fr).

# Le cursus de formation du Brevet d'Animateur Fédéral

Pour obtenir le diplôme de Brevet d'Animateur Fédéral, il est nécessaire de suivre trois étapes obligatoires de formation permettant au stagiaire d'atteindre différents niveaux de connaissances et de compétences dans la fonction d'animateur.

## Etape 1 Le stage d'animateur fédéral niveau 1 (AF1 ou Animateur Assistant)

Le stage d'Animateur Fédéral niveau 1 (AF1) a pour but d'apprendre aux stagiaires à assister un animateur, à participer à l'encadrement d'un groupe et à conduire une séance d'une activité donnée. Il dure de 5 à 10 jours. Il permet d'aider un animateur titulaire dans ses différentes fonctions. L'AF1 est destiné aux licenciés FSCF ayant au moins 15 ans révolus au premier jour de stage ou aux adultes, pas ou peu expérimentés dans l'animation.

*A noter : une expérience pratique d'animation est obligatoire après l'AF1.*

## Etape 2 Le stage d'unité de formation fédérale (UFF)

Le stage d'Unité de Formation Fédérale (UFF) a pour objectifs d'apprendre aux stagiaires le fonctionnement d'une association, les valeurs éducatives de la FSCF, les caractéristiques des différents publics encadrés et la conduite de projet. Il dure 2 jours et permet de situer son activité d'animateur dans le cadre plus général du projet associatif. Une expérience pratique d'animation de 50 heures doit être effectuée après le stage dans une association affiliée à la FSCF.

*A noter : l'inscription à l'UFF peut intervenir à n'importe quel moment du cursus de formation fédérale. Il est toutefois conseillé de passer cette étape avant l'AF2.*

## Etape 3 Le stage d'animateur fédéral niveau 2 (AF2)

Le stage d'Animateur Fédéral niveau 2 (AF2) a pour objectifs de savoir animer un groupe et de conduire des séances pédagogiques et éducatives dans une activité donnée. À l'issue de cette étape, le stagiaire est capable d'encadrer et de coordonner une section, quelle que soit la catégorie d'âge du public. Le stage d'Animateur Fédéral niveau 2 dure de 6 à 10 jours. Il permet d'animer en autonomie des séances à partir d'une programmation conçue par le responsable de l'activité. L'AF2 est destiné aux titulaires de l'AF1, de l'UFF et du PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1). Le PSC1 n'est pas exigé pour rentrer en AF2 mais il est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

**Le Brevet d'Animateur Fédéral est délivré à l'issue de l'étape 3.**

*Vous trouverez les feuilles d'inscriptions aux différents stages, en téléchargement, sur notre site <https://hautsdefrance.fscf.asso.fr>*

## Calendrier des formations AF

### Multi-activités

STAGE	DATE	LIEU	TARIF
<b>UFF</b>	22 et 23 décembre 2018	LILLE (59)	65€

### Gym Féminine

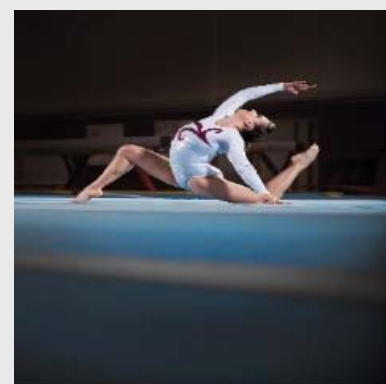
STAGE	DATE	LIEU	TARIF
<b>INITIATEUR</b>	08 avril au 12 avril 2019	MERVILLE (59)	385€
<b>AF1</b>	08 avril au 13 avril 2019	MERVILLE (59)	420€

### Gym Masculine

STAGE	DATE	LIEU	TARIF
<b>AF1</b>	20 au 25 octobre 2018	BAILLEUL (59)	420€

### Twirling

STAGE	DATE	LIEU
Stage 1 <sup>er</sup> /2 <sup>ème</sup> degré	30 septembre 2018	FREVENT. (80)
Stage 3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> + (5 & 6 si besoin) degré	21 octobre 2018	NANUTEUIL LE HAUD (60)
Stage 3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> /5 <sup>ème</sup> degré	25 novembre 2018	A définir
Stage 1 <sup>er</sup> / 2 <sup>ème</sup> & Passage degré	16 décembre 2018	A définir
Passage degré " dernière chance"	20 janvier 2019	A définir



# La formation **Juge**

## Le cursus de formation du **JUGE MASCULIN**

Les différents stages de formation se dérouleront dans des locaux, gracieusement prêtés par les associations. Je vous demande de respecter ces locaux et les règlements qui s'y appliquent.

Pour ces stages nous vous demanderons d'être accompagné de quelques gymnastes (tous âges et tous niveaux) pour l'apprentissage du jugement.

Pour assister à ces stages, vous devez vous munir de :

- Tous les documents remis lors des précédents stages.
- Du papier, crayons, etc.
- Le programme fédéral FSCF de l'année en cours.
- Du dernier code F.I.G (pour les juges régionaux F1 et fédéraux F2).

### Etape 1 Stages de juges Débutants

Nous accueillons toutes personnes ayant quelques intérêts pour la gymnastique masculine. Les sessions sont ouvertes à tous dès l'âge de 15 ans. Toutes les formations ont lieu le dimanche matin de 8h30 à 12h00. La première demi-journée sera employée aux divers règlements, explications sur le jugement et familiarisation avec la gymnastique masculine. Les autres demi-journées seront, quant à elles, destinées au jugement des mouvements imposés aux différents appareils.

En fin de saison, un test validera vos connaissances.

### Etape 2 Stages de juges Départementaux 2<sup>ème</sup> Echelon

Tous les juges sont concernés par ces stages. **RAPPEL** : un recyclage est **OBLIGATOIRE** tous les ans.

### Etape 3 Stages de juges Régionaux (F1) et départementaux niveau 3 (jury « E »)

Ces stages sont ouverts aux juges départementaux - 2<sup>ème</sup> échelons pratiquant le jugement depuis un minimum de 2 ans.

Contenu des stages : Reconnaissance des difficultés dans les exercices libres, estimation de la valeur des fautes réalisées par le ou la gymnaste.

En fin de saison, un test validera vos connaissances.

**RAPPEL** : un recyclage est **OBLIGATOIRE** tous les ans.

### Etape 4 Stages de juge Fédéral

Ces stages sont ouverts à tous les juges régionaux (F1), ils sont organisés par la Fédération.



# Le cursus de formation du JUGE FEMININ

Tout juge doit posséder une :

- Licence
- Carte de Juge

Licence et carte de juge doivent être présentées à chaque concours

- Age :
- 14 ans pour noter les Poussins – Aînées – Jeunesses
  - 15 ans révolus pour passer l'examen 2<sup>ème</sup> échelon.

## Juge 1<sup>er</sup> échelon :

- être licencié
  - participer à la démonstration et aux formations
  - être appelé à juger durant l'année
- La carte est délivrée par la Présidente du jury après 1 an de présence

## Juge 2<sup>ème</sup> échelon :

- être licencié
- avoir 15 ans dans l'année à la date de l'examen
- être titulaire de la carte 1<sup>er</sup> échelon
- avoir participé aux cours de formation
- avoir noté des compétitions départementales ou régionales

## Juge 6<sup>ème</sup> :

- être licencié
- être titulaire de la carte 2<sup>ème</sup> échelon (suite à l'examen)
- avoir participé aux cours de formation Imposés du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup>
- avoir noté des compétitions départementales ou régionales jusqu'au 6<sup>ème</sup>

## Juge Libre :

- Etre licencié
- Avoir réussi l'examen 6<sup>ème</sup> Restreint ou Entier
- Avoir suivi les cours de formations sur le code FIG en vigueur et Imposés du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup>
- Avoir jugé dans la saison les compétitions libres Départementales ou Régionales + 2<sup>ème</sup> tour des Coupes Nationales et compétitions Imposés
- Avoir subi un examen devant une commission

## Juge Fédéral :

- Etre licencié
- Suivre les différents modules organisés par la CFGF :
  - 1-Juge Fédéral Arbitre : validation des UV 1 et 4
  - 2-Juge Arbitre Formateur : validation des UV 1, 2,3 et 4

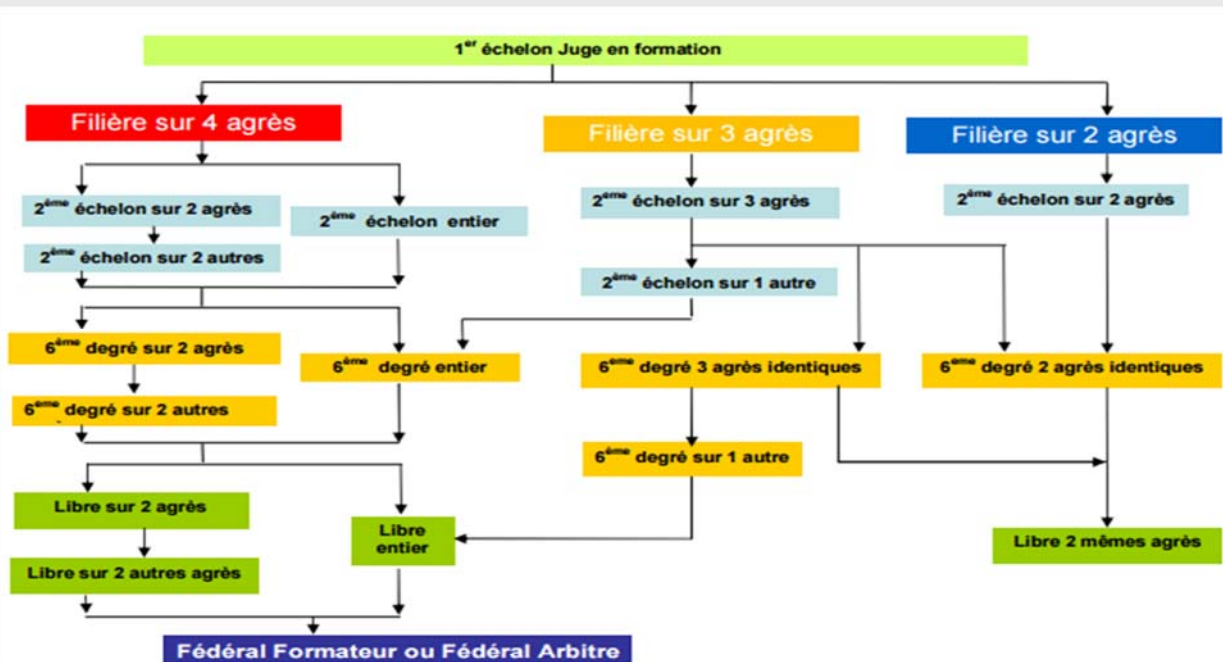
Pour le passage du Libre : l'écrit se fait dans chaque région – la pratique en vidéo a lieu lors des **Individuels Nationaux**. Seuls les candidats ayant réussi l'examen écrit pourront passer les épreuves pratiques.

Pour l'examen 6<sup>ème</sup> : l'écrit se fait fin janvier et il faut l'obtenir pour pouvoir passer la pratique.

La pratique 6<sup>ème</sup> et le 2<sup>ème</sup> Echelon : la date est fixée par la CNGF - **la pratique se fera en vidéo**.

Seule l'acquisition de la carte de Juge « 1<sup>er</sup> Echelon » est sans examen.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le passage des examens → Entier ou restreint



Juge 1<sup>er</sup> échelon (juge en formation)  
 Juge 2<sup>ème</sup> échelon (avec examen)  
 Juge 6<sup>ème</sup> degré (avec examen)  
 Juge Libre (avec examen)

**Fédéral Formateur ou Fédéral Arbitre : validation par modules**

Entier = 4 agrès

Restreint = 2, 3 agrès

Le juge a 2 ans pour valider son examen :

- En Libre et 6<sup>ème</sup> : avoir son écrit pour passer la pratique
- En libre : il faut valider toute sa pratique pour obtenir le livret
- En 6<sup>ème</sup> : pour valider la pratique, il faut obtenir 3 notes sur 5 et valider au minimum 2 agrès sur 2 ans pour obtenir le livret – Validation sur 2, 3 ou 4 agrès
- En 2<sup>ème</sup> échelon : validation de l'écrit ou de la pratique sur 2 ans – il faut obtenir 3 notes sur 5 et valider au minimum 2 agrès sur 2 ans pour obtenir le livret – Validation sur 2, 3 ou 4 agrès
- Pour la formule Restreinte, le juge choisit les 2, 3 ou 4 agrès. Si celui-ci décide de faire tout son parcours en formule restreinte, il ne peut changer d'agrès.

Le tableau ci-dessus résume toutes les possibilités.

## FORMATION

- Les formations sont assurées par les membres de la Sous-Commission Juges du CD Nord. Le travail doit être poursuivi par les Responsables Juges des Associations
- Au fur et à mesure des années, il est souhaitable que les juges 1<sup>er</sup> échelon se spécialisent dans un 2<sup>ème</sup> agrès de leur choix.
- **Seuls les juges recyclés seront retenus pour juger les compétitions.**
- Il est conseillé de suivre la formation adaptée à son niveau ; cependant, en cas d'impossibilité, vous pouvez en suivre une autre.

## a) Présentation des différentes formations : nombres, pour qui ?

**Formations Débutants** : 3 demi-journées complémentaires

- Pour tout nouveau juge
- Présence indispensable aux 3 pour les juges débutants
- Les ancien(ne)s gymnastes doivent participer à la formation DEBUTANTS 3.

La 3<sup>ème</sup> formation Débutants ⇒ un juge débutant 2<sup>ème</sup> année peut y participer

- **Recyclage Imposés** : 2 demi-journées ⇒ **les 2 pour les Aînées / Jeunesses / Poussins**
  - Pour les juges confirmés : débutant 2<sup>ème</sup> année, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> échelons, 6<sup>ème</sup>, Libre et Fédéral**Précision** : il est fortement conseillé aux juges débutants de suivre la formation Débutants 3 puis la formation Imposés.
- **Initiations 6<sup>e</sup> et libre** : en moyenne 1/mois
  - Pour le Libre : ouverte à tous les juges 6<sup>ème</sup> – pour le 6<sup>ème</sup> : à tous les juges souhaitant progresser
- **Recyclage 6<sup>e</sup> et libre** : 1 matinée
  - Pour les juges confirmés
- **Ensembles** : 3 matinées + 1 pour la validation et recyclage
  - Pour tout juge ou PARENT sans connaissance gymnique

## b) Outils de Formation

- Programme Fédéral
- Guide pratique du juge
- Fascicule Juges
- Feuilles de cotation Libre
- Fiches techniques (en cours)
- Livret technique

Tous les documents se trouvent sur le site

## c) Contenu de chaque formation

Il existe une formation adaptée à chaque niveau. Il est souhaitable et préférable que vos juges participent à celle correspondant à leur niveau sauf en cas d'impossibilité.

Tout juge doit être FORME ou RECYCLE pour JUGER et ceci par respect du travail des gymnastes et des cadres.

**Tous les juges non recyclés pendant 2 saisons** ne pourront pas juger.

Formation indépendante : Imposé (du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup>) – 6<sup>ème</sup> Degré – Libre  
**(Les recyclages FIG et 6<sup>ème</sup> degré ne sont pas valables pour les imposés).**

L'intitulé de la formation précise bien à qui s'adresse la formation. Toutefois, un juge premier échelon peut commencer les initiations 6<sup>ème</sup> Degré.

3 formations pour les juges débutants et 2 en Imposés AJP

FORMATION	Contenu
<b>DEBUTANT N° 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation et organigramme de la FSCF <ul style="list-style-type: none"> <li>Ebauche des notes D et E</li> </ul> </li> <li>Reconnaissance des difficultés + signes <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude des fautes générales</li> </ul> </li> </ul>
<b>DEBUTANT N° 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision des difficultés : mettre un nom + signes <ul style="list-style-type: none"> <li>Technique des difficultés</li> <li>Application : travail sur la note D</li> </ul> </li> <li>Reconnaissance et évaluation des fautes générales <ul style="list-style-type: none"> <li>Application : travail sur la note E</li> </ul> </li> </ul>
<b>DEBUTANT N° 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision : notes D et E</li> <li>Théorie : ce que doit savoir un juge</li> <li>Pratique aux agrès : révision et progression jusqu'à la cotation</li> </ul>
<b>RECYCLAGE IMPOSES A/J/P</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralités par power point ou questionnaire</li> <li>Diction de mouvements à noter en signe <ul style="list-style-type: none"> <li>Cotation aux 4 agrès en vidéo</li> </ul> </li> <li>Présentation éventuelle du nouvel agrès</li> </ul>
<b>PREPARATION EXAMEN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en condition d'examen pour valider les acquis en théorie et pratique</li> </ul>
<b>INITIATION 6<sup>ème</sup> DEGRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage sur les 4 agrès</li> <li>Acquisition progressive de la base jusqu' à la cotation en signes</li> </ul>
<b>INITIATION F.I.G.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage sur les 4 agrès</li> <li>Acquisition progressive de la base jusqu' à la cotation en signes</li> </ul>
<b>RECYCLAGE 6<sup>ème</sup> DEGRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision ou découverte (si changement) et notation</li> </ul>
<b>RECYCLAGE F.I.G.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision ou découverte (si changement) et notation</li> </ul>
<b>ENSEMBLES N° 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance des 3 postes et détailler leurs fonctions et emplacements <ul style="list-style-type: none"> <li>Démonstration des positions</li> </ul> </li> <li>Fautes générales et de terminologie <ul style="list-style-type: none"> <li>Vision du DVD</li> </ul> </li> </ul>
<b>ENSEMBLES N° 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler sur les connaissances des ensembles Aînées/Jeunesses <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler sur les mouvements par paragraphe <ul style="list-style-type: none"> <li>Noter par groupe de 3</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>ENSEMBLES N° 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision des séances précédentes</li> <li>Faire juger tous les participants sur chaque poste <ul style="list-style-type: none"> <li>Visualiser un mouvement</li> </ul> </li> </ul>
<b>ENSEMBLES N° 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation des 3 séances pour l'obtention de la carte – <b>Recyclage pour les titulaires de la carte</b></li> </ul>
<b>RECYCLAGE ENS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision du contenu + Cotation</li> </ul>

# Calendrier Formations JUGES

## Gym Féminine

STAGE	DATE	LIEU
<b>Imposes Débutants</b>	N°1 - 10 novembre 2018	ST ANDRE
	N°2 - 25 novembre 2018	LAMBRES
	N°3 – 12 janvier 2019	
<b>Imposes A/J/P</b>	N°1 – 05 janvier 2019	DECHY
	N°2 – 13 janvier 2019	
<b>6<sup>ème</sup> degré</b>	Recyclage 6 <sup>ème</sup> : 27 janvier 2019	FOURNES
<b>Libre (F.I.G)</b>	Formation 21 octobre 2018	A définir
<b>Initiations 6<sup>ème</sup></b>	24/11/18 - 01/12/17 - 01/12/18 – 05/01/19 – 16/02/19 – 23/03/19 – 06 ou 13/04/19 (?) – 25/05/19	PERENCHIES
<b>Initiations libre</b>	14/10/18 – 17/11/18 – 24/11/18 - 01/12/18 – 12/01/19	PERENCHIES
<b>Ensembles</b>	N° 1 : 26/01/19 - N°2 : 23/02/2019 - N°3 : 09/03/2019	SAILLY/ ST ANDRE/ LESTREM
<b>Examens</b>	Examen écrit FF/LIBRE/6 <sup>ème</sup> 26 janvier 2019	PERENCHIES
	Préparation 2 <sup>ème</sup> échelon écrit et pratique 04 mai 2019	ARMENTIERES
	Examen pratique libre 19 mai 2019	
	Examen écrit et pratique 2 <sup>ème</sup> échelon + pratique 6 <sup>ème</sup> : 8 juin 2019	LILLE
<b>Formations Juges Oise</b>	7/10/18 de 9h à 13h	ESTREES
	04/11/18 de 9h à 13h	HERMES
	02/12/18 de 9h à 13h	SENLIS
	13/01/19	GOUVIEUX

## Gym Masculine

STAGE	DATE	LIEU
<b>Formation et recyclage Dép. niv. 3 F1 et F2</b>	20 et 21oct 2018	LILLE
<b>Formation Juges et Moniteurs</b>	04 novembre 2018	A définir
<b>Formation Juges et Moniteurs</b>	13 janvier 2019	A définir
<b>Formation Juges et Moniteurs</b>	10 février 2019	A définir
<b>Formation Juges Mini tramp et productions</b>	27 avril 2019	A définir

## Twirling

Formation Juges Techniques	DATE	LIEU
<b>Recyclage National Juges Techniques Nord/Oise</b>	6 et 7 octobre 2018	BLOIS
<b>Recyclage Régional Juges Techniques Nord/Oise</b>	28oct18 Nord – 14oct18 Oise	COQUELLES / ?
<b>1<sup>ère</sup> Formation Juges Technique Nord/Oise</b>	04nov18 Nord – 30sep18 Oise	COQUELLES / ?
<b>2<sup>ème</sup> formation Juges Technique Nord/Oise</b>	11nov18 Nord – 20oct18 Oise	COQUELLES / ?
<b>3<sup>ème</sup> formation Juges Technique Nord/Oise</b>	25 novembre 2018	COQUELLES / ?
<b>Examen Juges Nord/Oise</b>	09 ou 16 décembre 2018	COQUELLES
Formation Juges Administratifs	DATE	LIEU
<b>Recyclage National Juges Administratifs Nord/Oise</b>	6 et 7 octobre 2018	BLOIS
<b>Recyclage Régional Juges Administratifs Nord/Oise</b>	21oct18 Nord – 28oct18 Oise	COQUELLES / ?
<b>1<sup>ère</sup> Formation Juges Administratifs Nord/Oise</b>	14oct18 matin Nord – 04nov18 Oise	COQUELLES / ?
<b>2<sup>ème</sup> formation Juges Administratifs Nord/Oise</b>	21oct18 Nord – 25nov18 Oise	COQUELLES / ?
<b>3<sup>ème</sup> formation Juges Administratifs Nord</b>	04 novembre 2018 au matin	COQUELLES / ?
<b>4<sup>ème</sup> formation Juges Administratifs Nord</b>	25 novembre 2018	COQUELLES / ?
<b>Recyclage et Nouveaux CC Oise</b>	18novembre 2018	?
<b>Examen Juges Oise</b>	9 ou 16 décembre 2018	?

## GRS

STAGE	DATE	LIEU
<b>Formations Juges Oise</b>	20/10/18 de 9h à 16h	NOYON
	10/11/18 de 10h à 17h	NOYON
	11/11/18 de 9h à 17h	ESTREES
	24/11/18 de 9h à 17h	NOYON
	01/12/18 de 9h à 16h	NOYON
	02/12/18 de 9h à 17h	ESTREES
	01/01/19 de 9h à 17h	ESTREES
	01/02/19 de 9h à 17h	NOYON

# La formation **BAFA / BAFD**

## **BAFA**

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative. Il est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session.

Le BAFA représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs. Il répond au cahier des charges du Ministère de tutelle.

## **Objectifs**

PREPARER L'ANIMATEUR STAGIAIRE A EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR STAGIAIRE VERS LE DEVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT DE :

- Transmettre et de faire partager les valeurs de la République notamment de la laïcité.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

## **BAFD**

Le BAFD permet de diriger à titre non professionnel et de façon occasionnelle un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) grâce à l'acquisition d'outils de gestion administrative, logistique, financière, managériale, pédagogique, etc. Il est accessible à toute personne ayant 21 ans révolus au premier jour de la session et ayant obtenu le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Une dérogation d'entrée en formation peut être accordée selon d'autres diplômes ou expériences d'animation.

## **Objectifs**

LES OBJECTIFS DU BAFD RÉPONDENT AU CAHIER DES CHARGES DU MINISTERE DE TUTELLE

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Développer les partenariats et la communication.

LA FORMATION BAFD DOIT PERMETTRE D'ACCOMPAGNER LE DIRECTEUR STAGIAIRE VERS LE DEVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT DE :

- Transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

## Calendrier de nos formations BAFA / BAFD

### BAFA

STAGE	DATE	LIEU	TARIF
<b>Formation générale</b>	20/10/2018 au 27/10/2018	Lille	300 € *
	09/02/2019 au 16/02/2019	Lille	300 € *
	06/04/2019 au 13/04/2019	Lille	300 € *
	27/06/2019 au 04/07/2019	Lille	300 € *
	06/07/2019 au 13/07/2019	Lille	300 € *
	24/08/2019 au 31/08/2019	Lille	300 € *
<b>Formation approfondissement</b>			
Assistant sanitaire	22/10/2018 au 27/10/2018	Lille	250 € *
Petits et grands jeux	22/10/2018 au 27/10/2018	Lille	250 € *
Assistant sanitaire	11/02/2019 au 16/02/2019	Lille	250 € *
Petits et grands jeux	11/02/2019 au 16/02/2019	Lille	250 € *
Grands jeux d'aventure	08/04/2019 au 13/04/2019	Lille	250 € *
Assistant sanitaire	08/07/2019 au 13/07/2019	Lille	250 € *
Petits et grands jeux	08/07/2019 au 13/07/2019	Lille	250 € *
Assistant sanitaire	26/08/2019 au 31/08/2019	Lille	250 € *
Petits et grands jeux	26/08/2019 au 31/08/2019	Lille	250 € *

- \* Tarif licenciés FSCF / sessions en externat

### BAFD

STAGE	DATE	LIEU	TARIF
<b>Formation générale</b>	19/01/2019 au 27/01/2019	Lille	500 € *
<b>Formation perfectionnement</b>			
Aide à la rédaction de bilans, management, gestion d'équipe	13/05/2019 au 18/05/2019	Lille	350 € *

- \* Tarif licenciés FSCF / sessions en externat

Pour consulter l'intégralité de notre plaquette BAFA / BAFD rendez-vous sur notre site :

<https://hautsdefrance.fscf.asso.fr>

*Vous y trouverez également les feuilles d'inscriptions aux différents stages, en téléchargement.*



# La formation **PSC1**

Le PSC1 « Prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours, conformément aux dispositions en vigueur.

Défini par arrêté interministériel du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié l'attestation du « PSC1 » est délivrée par des associations agréées et des organismes habilités. Toute personne peut suivre cette formation.

## Durée :

L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de sept heures.

## Encadrement :

Le ratio d'encadrement pour l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » est fixé à un maximum de dix stagiaires par formateur pour les phases de formation en présentiel.

## Contenu :

- La protection,
- L'alerte,
- Les hémorragies externes,
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger,
- La perte de connaissance,
- L'arrêt cardiaque,
- Le malaise,
- Les plaies,
- Les brûlures,
- Le traumatisme



## Attestation :

**Attestation de formation** : L'attestation de formation est délivrée en fin de formation aux personnes qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation ;
- réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

- La durée de validité du PSC1 est illimitée dans le temps, un renouvellement est cependant conseillé tous les 3 à 4 ans.

Un diplôme sera transmis par la suite par l'OF du CR Hauts de France, qui le transmettra à son tour aux responsables des clubs respectifs.

## PSC1

STAGE	DATE	LIEU
<b>PSC1</b>	A définir	A définir
<b>PSC1 Formateurs</b>	A définir	A définir

# CONTACTS

## ORGANISATEURS

### Inscriptions

Pour s'inscrire à un stage fédéral, compléter et retourner à l'organisateur le bulletin d'inscription en téléchargement sur le site <https://hautsdefrance.fscf.asso.fr>

**Comité Régional Hauts de France**  
de la Fédération Sportive et Culturelle de France  
39 rue de la Monnaie - 59000 LILLE  
T : 03 2014 53 45  
e-mail : [fscf-nord@wanadoo.fr](mailto:fscf-nord@wanadoo.fr)  
Site : <https://nord.fscf.asso.fr>



**Comité Départemental NORD**  
de la Fédération Sportive et Culturelle de France  
39 rue de la Monnaie - 59000 LILLE  
T : 03 2014 53 45  
e-mail : [fscf-nord@wanadoo.fr](mailto:fscf-nord@wanadoo.fr)  
Site : <https://nord.fscf.asso.fr>



**Comité Départemental OISE**  
de la Fédération Sportive et Culturelle de France  
84 avenue de Flandre BP 40 - 60190 ESTRÉS ST DENIS  
T : 03 44 41 96 63  
e-mail : [cdoise.fscf@wanadoo.fr](mailto:cdoise.fscf@wanadoo.fr)  
Site : <http://cdoisefscf.net>



**Comité Inter- Départemental SOMME - AISNE**  
de la Fédération Sportive et Culturelle de France  
Mairie, Place du général de Gaulle, 80800 Villers-Bretonneux  
e-mail : [cisommeaisne@orange.fr](mailto:cisommeaisne@orange.fr)  
Site : <https://somme-aisne.fscf.asso.fr>

